



Escroquer par la société phone house

Par **sneau91**, le **04/11/2008** à **23:45**

Bonjour,

Je rencontre un gros problème avec Phone House et conformément à l'article 313-1 du code pénal j'ai déposé une plainte pour escroquerie.

J'ai commandé le 13 octobre 2008 un téléphone Samsung I900 sur le site internet avec mes points SFR.

Phone House m'a répondu que la commande n'avait pas pu avoir lieu car ils n'avaient pas réussi à prendre mes points chez SFR.

Par la même occasion, ils ont débité mon compte du montant du téléphone et ne m'ont jamais re crédité.

J'ai appelé une dizaine de fois pour que cette situation soit régularisée et je me fais ballader de service en service.

Je suis allé à ma banque pour ouvrir un dossier de réclamation que j'ai faxé à un Monsieur nommé Mr Jeremy Laurence que j'ai rappelé par la suite et qui a été à mon écoute.

Il m'a par ailleurs confirmé qu'une personne allait me rappeler.

Ce qui a été le cas le vendredi, une personne nommée EOLIA m'a rappelé et m'a dit que le service comptable m'avait remboursé.

J'ai contesté et ma banque leur a faxé mon relevé de compte indiquant que je n'ai jamais été remboursé.

Ils m'ont dit que ce n'était pas suffisant !!!

Même un fax de la banque indiquant qu'il ne m'ont pas remboursé, ne leur suffit pas.

J'en ai eu en ligne aujourd'hui, et il me demande mon relevé de compte (celui que je reçois par la poste)

Je vais leur faxer demain le 05 novembre.

Si toutefois cela ne leur va pas, je n'aurais malheureusement pas d'autres solutions que de déposer une plainte auprès du procureur.

Je trouve que c'est vraiment déplorable et maladroit de leur part d'être obligé d'en arriver là.

Je pense aux personnes âgées qui ne connaissent pas les procédures et qui par conséquent se ferait complètement avoir.

Ca démontre vraiment que le monde ne pourra jamais changer.

Dois-je quand même leur envoyer par fax une seconde fois mon relevée bancaire, ou dois-je directement aller porter plainte pour escroquerie.

Stéphane